



Réunion du 2 Février 2012 au M.I.N

Le président Michel VASSALLO ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

Appel des membres :

Présents : Mesdames DEWARLIN COURT, DAGNEAUX
Messieurs N.IONNIKOFF, TOUSSAINT, VASSALLO, ESPIEU,
LONGETTI, BERNIER, PERRET, BLAIVE,
BOURGUIGNON.
Excusés : Messieurs FORMA, SAVELLI
Invité : Monsieur FRAUDEAU Julien

Clubs représentés :

**NICE CPC - LE CANNET CA - VILLENEUVE-LOUBET - STELLA MENTON -
LA SEMEUSE - LA TRINITE - VENCE - MOUANS-SARTOUX.**

Ordre du jour :

- Infos du Président
- Point sur les commissions
- Point sur les compétitions
- Questions diverses

◆ ◆ ◆

Séverine Dagneaux assure le secrétariat de séance.

Approbation du CR du 05 Janvier 2012 :

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

◆ ◆ ◆

Informations du Président :

Quelques infos sur le CNDS 2012 : Les demandes doivent être adressées avant le 24 février.

Un dossier doit être envoyé :

- à la DDJS
- au CDOS 06
- au Président du CDAM

Il est conseillé d'envoyer par mail également.

Il faut identifier trois actions au maximum, les classer par ordre de préférence et fournir un projet dont le montant minimum est de 750 euros par action.

A titre d'information, les clubs avaient obtenus 10200 euros de subventions et le Comité 6600 euros pour l'année dernière.

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : 385 chemin Plan de Clermont – 06740 CHÂTEAUNEUF DE GRASSE

Tél : 04.93.77.17.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

Caravane du sport 2012 : reconduction sur la base de 30 euros par jour.
Des prospectus et affiches seront faites par le CDOS

MIN en fêtes au mois de Mai : Cette manifestation se déroulera soit sur le week-end du 12/13 mai soit sur celui du 19/20 mai. Nous lançons un appel aux clubs qui seraient intéressés pour tenir le stand.



Point sur les commissions :

Commission féminine :

Un Championnat par équipes de deux est envisagé pour cette seconde phase.
Nous vous tiendrons au courant prochainement.

Commission jeunes et technique :

Le Championnat benjamins est lancé. Une mise à jour a été envoyée par la Commission à tous les clubs.

La commission sportive fait remarquer que l'équipe Benjamine de Carros a joué avec un minime elle perd donc par pénalité.

Le tournoi International d'Hasselt se déroulera du 25 au 27 mai.

Le CPC organise un tournoi national le 10 juin. A cette occasion, le Comité a pensé récompenser les jeunes les plus méritants de la saison. Les modalités restent à définir par la Commission Jeunes et technique.

Commission financière: A ce jour, il reste 13500 euros à recouvrer.

Le point sur la tarification des licences de la saison prochaine est reporté à la prochaine réunion.

Commission sportive :

Celle-ci étudie une date pour faire un deuxième tournoi jeune, avec l'éventualité que celui-ci se déroule pendant les vacances scolaires. Nous vous en tiendrons informé lors de la prochaine réunion.



Point sur les compétitions :

Criterium fédéral (tour 3) :

Nous notons beaucoup d'absents pour ce tour essentiellement des jeunes qui n'ont pas été prévenus.

Nous rappelons donc que le prochain tour se déroulera le 10 et 11 mars c'est-à-dire le dernier week-end des vacances.

Championnat par équipes :

4 nouvelles équipes ont fait leur apparition lors de la seconde phase.

Championnat Corpo :

Le championnat est composé de 6 équipes, soit 2 poules de 3.

Les demi-finales se dérouleront à Villeneuve Loubet le lundi 16 avril à 19h, et la finale se jouera à Vence le 10 mai à 19H.

Coupe des Alpes Maritimes :

Les dernières inscriptions ont été tardives. Mais nous comptons tout de même 43 équipes engagées, malgré le fait que les deux plus gros clubs n'aient inscrits aucune équipe.

Jean-Yves Bourguignon réfléchit sur une nouvelle formule plus attractive.

Finale Jeunes du 04/02/12 :

Le pointage a été repoussé à 9h30 et début de la compétition à 10h pour les garçons.



Questions diverses :

Une minute de silence a été faite par les membres du Comité en hommage à Bettina Michelis, qui nous a quitté bien trop vite laissant son club, l'association monégasque de tennis de table, dans la peine.

Toutes nos pensées vont à ses proches.

Une question est soulevée par O. Perret : « doit-on accepter les dérogations avant 19h30 lors du Championnat par équipe ? »

Il a été décidé à l'unanimité qu'aucune dérogation avant 19h30 ne sera acceptée pour la prochaine saison, car beaucoup de joueurs travaillent et suivant le déplacement à effectuer cela est impossible.

Rappel : une formation de Trésorier de club est prévue le 3 et 4 mars (voir documents joints).

Le Président lève la séance à 22 H 20

La prochaine réunion est fixée le jeudi 8 Mars 2012 à 20h au MIN.



Le Président

La Secrétaire de séance

Comité Départemental des Alpes Maritimes de Tennis de Table

Siège social : 385 chemin Plan de Clermont – 06740 CHÂTEAUNEUF DE GRASSE

Tél : 04.93.77.17.39

E-mail : cdamtt@cdamtt.com – Site internet : <http://www.cdamtt.com>

Michel VASSALLO

Séverine DAGNEAUX